# Enseignant : Mekhaneg Abdallah Module : La Lutte Contre La Corruption Master 2 Ingénierie du Logiciel

**Semestre 1 2020 2021**

# La Lutte Contre La Corruption

## Chaque année, plus de mille milliards de dollars sont versés en pots-de-vin dans le monde, enrichissant les corrompus et privant d'avenir des générations.

La corruption est un phénomène mondial qui engendre la pauvreté, entrave le développement et décourage l'investissement. Elle fragilise aussi les systèmes judiciaire et politique qui devraient servir l'intérêt général. L'État de droit étant affaibli et la voix du peuple ignorée, comment s'étonner que les citoyens fassent de moins en moins confiance aux représentants de l'État et aux institutions nationales?

Selon Stuart Gilman, chef du Groupe de la lutte contre la corruption de l'ONUDC, "une société corrompue est incapable de subvenir aux besoins de ses citoyens. Elle prive ses enfants non seulement de nourriture, mais aussi d'éducation et de soins de santé. C'est un cauchemar sans fin.

Partout où sévit la corruption, des agents publics, des dirigeants de sociétés et des particuliers commettent des actes illicites tels que la soustraction de fonds publics, le trafic d'influence et la corruption.

Si la petite corruption ne fait pas la une des journaux, elle coûte peut-être plus cher que la grande: "Les transactions portent certes sur de petites sommes, en pièces et en petits billets, mais elles ont lieu des dizaines de milliers de fois", a dit M. Gilman.

Beaucoup de gens versent des pots-de-vin en espèces ou font des cadeaux pour accéder à l'enseignement ou à des soins de santé adaptés, accélérer des procédures administratives ou éviter d'avoir à payer une amende. Mais ce qu'elles considèrent comme un moyen de faire avancer les choses est en réalité une infraction.

Cela dit, pour insurmontable que la tâche puisse paraître, il est possible de réagir. La Convention des Nations Unies contre la corruption fournit pour cela un cadre juridique global. Cet instrument international, qui est entré en vigueur le 14 décembre 2005, a été ratifié par 37 pays et signé par 137. Comme l'explique M. Gilman, "la Convention reprend les meilleures pratiques en vigueur dans le monde et commence à exiger des pays qui l'ont ratifiée qu'ils s'engagent à respecter."On attend des États parties à cette convention qu'ils coopèrent dans tous les domaines de la lutte contre la corruption, y compris la prévention, les enquêtes, le recouvrement d'avoirs et la poursuite des délinquants. Ils doivent aussi prendre des mesures dans les secteurs privé et public et promouvoir l'action de la société civile dans cette lutte.

La société civile ainsi que le secteur privé devraient s'associer aux gouvernements pour dénoncer la corruption.

**Rôle des les organisations non gouvernementales dans la lutte contre la corruption**

Il ne fait pas de doute que les organisations non gouvernementales (ONG) peuvent influer sur le cours des choses en sensibilisant le public, en militant pour l'introduction de réformes efficaces et en révélant les agissements de certains dirigeants financiers et politiques. Les rapports d'organisations ou de particuliers courageux du monde entier ont conduit à la démission, à la mise en accusation ou à la condamnation de personnes impliquées.

Le secteur privé doit aussi prendre des mesures pour endiguer la corruption dans ses rangs. Certaines entreprises nationales et multinationales ont du reste lancé des initiatives visant à améliorer la transparence et l'intégrité des sociétés. Le Pacte mondial des Nations Unies, par exemple, regroupe plus de 2 000 entreprises privées, organismes des Nations Unies, groupements professionnels et organisations de la société civile soucieux de défendre les principes des droits de l'homme, du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Que ce soit ensemble ou séparément, les gouvernements, le secteur privé et la société civile peuvent jouer un rôle clef dans la lutte menée pour mettre fin à la corruption. Les particuliers peuvent eux aussi y contribuer en refusant de se livrer à des activités criminelles qui peuvent avoir des effets dévastateurs sur leur société et sur leur pays.

La corruption : l'abus d’une fonction publique pour un profit personnel, couvre un large éventail de comportements, allant du dessous-de-table au détournement de fonds publics. La corruption existe partout dans le monde, mais elle est habituellement présente dans les pays ayant une faible assise institutionnelle, qui sont souvent touchés par la fragilité et les conflits. Depuis plus de 20 ans, la Banque mondiale travaille au niveau national, régional et mondial pour aider les pays à mettre en place des institutions capables, transparentes et comptables de leurs actes afin de prévenir la corruption.

Le document de travail récemment publié par la Banque mondiale sur l’accaparement de l’aide étrangère par les élites (intitulé « Elite Capture of Foreign Aid ») laisse penser à une corrélation entre les versements de concours financiers à des pays fortement dépendants de l’aide, et les dépôts bancaires dans certains centres financiers offshore. Le document se présente ouvertement comme un rapport d’étape et, comme en conviennent les auteurs, ne démontre pas de lien de causalité. Néanmoins, il vient rappeler les risques fiduciaires et de corruption auxquels sont confrontés les bailleurs d'aide, ainsi que les entreprises et les investisseurs privés, qui opèrent dans les pays du monde les plus pauvres et posant le plus de difficultés. Il dit aussi l’importance et l’urgence de s'attaquer aux problèmes des centres financiers offshore et d’accroître la transparence dans le secteur financier.

**La lutte contre la corruption dans les projets financés par la Banque mondiale (IDA/BIRD)**

La Banque mondiale a des mécanismes de contrôle en place permettant de garantir que les fonds décaissés aux pays clients soient utilisés aux fins prévues.

* La Banque mondiale est connue pour ses normes fiduciaires élevées (notamment en matière de gestion financière et de passation des marchés et dans le cadre des enquêtes et sanctions de nos services de l’intégrité). Ces normes comprennent les contrôles diligents réalisés par les experts et professionnels lors de la préparation des projets et de leur mise en œuvre. Des spécialistes de la gestion financière et de la passation des marchés sont affectés à chaque projet bénéficiant d'une aide de la Banque durant tout le processus de préparation et de mise en œuvre.
* À ces contrôles diligents s’ajoutent les diverses interventions par lesquelles la Banque aide les pays à établir des institutions capables, transparentes et comptables de leurs actes, et à élaborer et mettre en œuvre avec succès des programmes de lutte contre la corruption.
* Au sein de la Banque mondiale, la Vice-présidence de l’Intégrité est un service indépendant chargé d’enquêter sur les allégations de fraude dans les opérations financées par le Groupe de la Banque ; le Conseil des sanctions et du Bureau de la suspension et de l’exclusion impose des sanctions lorsque les allégations s’avèrent fondées à l’issue de ces enquêtes.
* Entre 1999 et 2019, 956 entreprises et personnes ont été frappées d’exclusion, et 421 exclusions croisées avec d’autres banques multilatérales de développement ont été appliquées par la Banque mondiale durant la même période.

**La prévention de la corruption par la Banque mondiale**

La Banque mondiale dispose d’un arsenal d’instruments et d’initiatives destinés à combattre la corruption systémique.

* La Banque mondiale aide les États à améliorer la gestion des finances publiques et les services judiciaires, à former les fonctionnaires et renforcer les capacités de la bureaucratie, à investir dans des systèmes d'information financière, à développer l’accès du public à l’information, et à réduire les possibilités de corruption administrative, par exemple les dessous-de-table.
* La Banque mondiale s’emploie en permanence à aider ses clients à tirer parti des progrès technologiques (IA, mégadonnées, apprentissage automatique) pour contrer les risques de corruption et les autres risques fiduciaires, technologies qui contribuent aussi de manière totalement nouvelle à améliorer la confiance et la responsabilisation.

Les flux financiers illicites, les mouvements de fonds qui soit sont le produit d'activités criminelles, soit sont transférés ou détournés de façon illégale, détournent des ressources susceptibles d’aller à des besoins sociaux et contribuent à la pauvreté et aux inégalités.

Ce travail consiste notamment à soutenir les actions de lutte contre la corruption et à améliorer les contrôles et apporter une assistance sur les mesures relatives à la gestion des finances publiques, à la fraude fiscale, à la passation des marchés publics, à la facilitation du commerce et au franchissement des frontières, à la gestion des ressources naturelles, et à la régulation économique.

L’Initiative pour le recouvrement des avoirs volés (StAR), engagée en partenariat avec les Nations Unies, a activement contribué au gel ou à la récupération de fonds volés pour un montant largement supérieur à un milliard de dollars.

**Perspectives**

L’évolution des flux financiers mondiaux et l’émergence de nouvelles technologies et de nouveaux systèmes destinés tant à permettre les mouvements d’argent qu’à augmenter la transparence de ces mouvements  avec un plan d’action visant à adopter une approche plus intensive de lutte contre la corruption dans nos pays clients, notamment en agissant sur le rôle joué par les banques, les fonds fiduciaires et les prestataires de services aux entreprises dans la gestion des produits de la corruption.

**Les grandes dates du travail de la Banque contre la corruption**

* 1996 **Combattre le cancer de la corruption :**Dans son discours prononcé devant l’Assemblée annuelle, le président du Groupe de la Banque mondiale, James Wolfensohn, a proposé l’aide de la Banque aux pays désireux de mettre en place des programmes nationaux pour décourager les pratiques frauduleuses, soulignant la nécessité de « s’attaquer au cancer de la corruption » – la première déclaration dans ce sens d’un président du Groupe de la Banque mondiale.
* 2001 **Création des services de l’intégrité institutionnelle (INT) :**Le rôle de ces services est d’enquêter sur les allégations de fraude et de corruption dans des opérations financées par le Groupe de la Banque mondiale et de prendre des sanctions lorsque des actes répréhensibles sont avérés.
* 2007 **Initiative pour le recouvrement des avoirs volés (STAR) :** Ce partenariat conclu entre l’Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et le Groupe de la Banque mondiale travaille avec les pays en développement et les centres financiers pour empêcher le blanchiment des produits de la corruption et pour faciliter une restitution plus rapide et systématique des avoirs volés. L’Initiative STAR a activement contribué au gel ou à la récupération de fonds volés pour un montant largement supérieur à un milliard de dollars.
* 2010 **Exclusion croisée :** Cinq banques multilatérales de développement (BMD) se sont entendues pour que les entités exclues par une BMD soient sanctionnées par les autres pour les mêmes actes, ceci afin de garantir qu’une entité qui vole une IFI soit punie par les autres. Durant l’exercice 18, le Groupe de la Banque mondiale a honoré 73 exclusions croisées d’autres BMD.
* 2010 **Open Data :** Cette initiative donne accès gratuitement et librement à des données dont la consultation avait auparavant un caractère strictement commercial et était réservée aux usagers payants. L’utilisation des données bancaires a été multipliée par dix, et ces données ont été consultées par plus de 30 millions de personnes par an.
* 2014 **Participation citoyenne :**La Banque mondiale a pris des mesures pour institutionnaliser la participation citoyenne dans l’ensemble de ses programmes car elle peut améliorer la fourniture et la qualité des services publics, renforcer la gestion des finances publiques et apporter davantage de transparence, de responsabilisation et d’inclusion sociale.
* **Gov Tech :**Cette initiative a pour but de rendre les opérations et les services des administrations publiques simples, transparents et efficients grâce au pouvoir de la technologie. L’intégration des mégadonnées, de l’IA et de la technologie des chaînes de blocs pour construire des systèmes capables d’effectuer des opérations centrales de l’appareil d’État (telles que la gestion des finances publiques, la passation des marchés, le suivi-évaluation et la fiscalité) peut permettre de détecter des schémas de corruption et faciliter la prévention. De plus, la dématérialisation des services publics fournis aux citoyens et aux entreprises peut limiter au minimum les interactions humaines et par conséquent réduire les possibilités de demander et recevoir des dessous-de-table.